

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **neuvième jour de juin 2008 à 20h00** à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juairé est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

08-06-178

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 12 mai, 22 mai et 26 mai 2008.

ADOPTÉE

08-06-179

Signification des convocations

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à signifier par télécopieur et/ou par courrier électronique aux membres du conseil l'avis de convocation à une séance spéciale du conseil et ce, au plus tard vingt-quatre heures avant celle fixée pour le début de la séance.

ADOPTÉE

08-06-180

Délégation au congrès de la FQM

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la Fédération Québécoise des Municipalités pour participer au prochain congrès qui aura lieu au Centre des congrès de Québec en septembre 2008;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès s'adresse principalement aux petites municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la délégation de Monsieur le maire Gilles Fortier à participer au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu au Centre des congrès de Québec les 25, 26 et 27 septembre 2008.

QUE le conseil municipal autorise la trésorière à effectuer les déboursées relatifs à l'inscription, à l'hébergement, au déplacement et aux frais de subsistance du délégué de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

08-06-181

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 14 mai 2008	
- nos 8CH000772 & 8CH000773	2 602.30 \$
- En date du 21 mai 2008	
- nos 8CH000774 & 8CH000775	12 741.59 \$
- En date du 22 mai 2008	
- no 8CH000776	124.00 \$
- En date du 26 mai 2008	
- nos 8CH000777 à 8CH000786	55 930.00 \$
- En date du 27 mai 2008	
- no 8CH000787	2 000.00 \$
- En date du 29 mai 2008	
- nos 8CH000788 à 8CH000792	18 294.77 \$
- En date du 2 juin 2008	
- no 8CH000793	8 749.67 \$
- dépôts salaires des périodes 200819 à 200823	

ADOPTÉE

08-06-182

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 9 juin 2008	
- nos 8CH000794 à 8CH000925	309 558.03 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville suivants : ORASSE, Centre Aquatique Érable et Patinage artistique.

08-06-183

Congrès Association des greffiers de cours municipales du Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'autoriser la greffière de Cour, Louise Levasseur, à assister au congrès 2008 de l'AGCMQ du 8 au 10 octobre 2008 qui se tiendra à St-Sauveur. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

08-06-184

Engagement du personnel de camp de jour

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le régisseur aux sports, aux loisirs et à la culture, à procéder à l'engagement des animateurs (trices) suivants pour l'organisation des terrains de jeux et le camp de jour à compter du 25 juin 2008:

- Étienne Couture, responsable (taux 16.50\$/heure)
- Marie-Ève Paquin, responsable adjoint (taux 13.50\$/heure)
- Joanie Lambert, monitrice (taux 10.00\$/heure)
- Élodie L. Pelletier, monitrice (taux 10.00\$/heure)
- Catherine Beaudoin, monitrice (taux 9.50\$/heure)
- Roxanne Gigras, monitrice (taux 9.25\$/heure)
- Karine Grenier, monitrice (taux 9.25\$/heure)
- Marie-Chantale Lord, monitrice (taux 8.75\$/heure)
- Marie-Joël Lambert, monitrice (taux 8.75\$/heure) – Programme Emploi Été Canada
- Pamela Champagne, monitrice - (taux 9.00\$/heure)
- Samuel Sévigny, moniteur (taux 9.00\$/heure) – Programme Emploi Été Canada

- Catherine Dubois, service de garde (taux 9.00\$/heure)
- Marilyn Bossé, service de garde (taux 8.75\$/heure)
- Stéphane Grenier, service de garde (taux 8.75\$/heure)

ADOPTÉE

08-06-185

Engagement du journalier au Service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville ratifie l'embauche M. Pierre-Olivier Gingras, en date du 11 juin 2007 au service des Loisirs, à titre de journalier à temps partiel.

Les conditions de travail de cet employé sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE

08-06-186

Services de la Sûreté du Québec – Paiement 2008

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 228 548 \$ pour le 30 juin 2008 et un montant de 228 548 \$ payable pour le 31 octobre 2008 pour les

services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

08-06-187

Remplissage des cylindres d'oxygène du service incendie – Contrat de cinq (5) ans

ATTENDU la proposition présentée par la Prévimed inc. pour effectuer le remplissage des cylindres d'oxygène du service des incendies de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise la signature par le Directeur du service des incendies d'un contrat de cinq ans avec Prévimed inc. de Trois-Rivières pour effectuer le remplissage des cylindres d'oxygène du service des incendies de Princeville.

ADOPTÉE

08-06-188

Vente d'un camion Chevrolet 1992

ATTENDU QU'une seule soumission a été déposée;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de vendre à M. Michel Laflamme pour un prix de 500 \$, avant taxes, le camion Chevrolet 1992, sans aucune garantie ni aucun recours.

ADOPTÉE

08-06-189

Utilisation de l'Écocentre de la MRC de l'Érable

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit acceptée l'entente prise avec la MRC de l'Érable pour utiliser les services de l'Écocentre de la MRC afin de recycler les matériaux secs ou de construction provenant des résidents de la Ville de Princeville.

QUE les conditions suivantes de tarification 2007 soient appliquées pour l'année 2008:

Automobile seulement	35 \$ (taxes incluses)
Automobile + remorque	35 \$ (taxes incluses)
Camionnette seulement	35 \$ (taxes incluses)
Camionnette et remorque	70 \$ (taxes incluses)
Entrepreneurs (camions ou Pesé et facturé (65,51 \$/tonne +taxes)	
Remorques à benne (basculante)	

ADOPTÉE

08-06-190

Approbation de la révision budgétaire 2008 de l'Office municipal d'Habitation

ATTENDU QUE l'Office municipal d'Habitation de Princeville a transmis une demande d'approbation d'un budget révisé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver la demande de budget révisé présenté par l'Office Municipal d'Habitation de Princeville pour un déficit révisé de 88 008 \$;

QUE le conseil consent à verser selon la Loi, un montant de 8 801 \$ représentant 10 % du déficit additionnel approuvé par la SHQ.

ADOPTÉE

08-06-191

Demande d'aide financière – Journée «Bouger en famille»

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil accorde une aide financière de 150 \$ pour la Journée «Bouger en famille», organisée par le CLSC de l'Érable.

ADOPTÉE

08-06-192

Subvention ORASSE

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement d'un montant de 3 500 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2008.

ADOPTÉE

08-06-193

Vente d'un terrain résidentiel – 75 Morrissette

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Audrey Turcotte et Pascal Goudreau ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 64-93-52 (75 Morrissette) pour le prix de 17 343 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

08-06-194

Publicité télé à l'émission «Le Championnat du Monde des Campings du Québec»

ATTENDU la participation du Camping «Plage Paquet» à l'émission de télévision «Le Championnat du monde des campings du Québec»;

ATTENDU l'offre de Communications Rivage inc. pour le temps d'antenne accordée à la Ville de Princeville ainsi que le tournage et le montage d'une capsule devant servir dans le cadre de l'émission et pouvant être intégrée à notre site internet par la suite;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de Communications Rivage inc. et de verser une somme de 2 000 \$, avant taxes, pour sa réalisation.

ADOPTÉE

08-06-195

Offre de Transcontinental – Partenariat « Ici ma maison »

ATTENDU QUE l'entreprise Transcontinental désire s'entendre avec la Ville de Princeville pour mettre en ligne par le biais de l'Internet, des données utiles lors de la vente de résidences sur le territoire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise l'entente de partenariat entre Média Transcontinental et la Ville de Princeville pour utiliser l'outil de géo-positionnement en recherche immobilière « Ici ma maison.ca ».

QUE le Directeur général soit autorisé à signer la présente entente de partenariat.

ADOPTÉE

08-06-196

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2003-65 afin d'augmenter la tarification d'activités aux non-résidents

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier qu'à une prochaine séance, soit régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement modifiant le règlement 2003-65 afin d'augmenter la tarification d'activités aux non-résidents.

08-06-197

Plan des aménagements extérieurs à la bibliothèque municipale – Versement d'une compensation à la Société d'Horticulture

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de verser un montant de 800 \$ à la Société d'Horticulture de Princeville en guise de compensation pour la réalisation du plan des aménagements extérieurs autour de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger par Johanne Lacoursière, de cet organisme.

ADOPTÉE

08-06-198

Installation de trottoirs et terrasse sur le terrain de la bibliothèque municipale

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de donner le contrat pour l'installation de trottoirs et terrasse sur le terrain de la Bibliothèque Madeleine-Bélanger à Entreprise Terco Plus inc. selon l'offre de service pour un montant de 20 408 \$ avant les taxes ;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt no 2006-111.

ADOPTÉE

08-06-199

Demande du Club de Soccer de Princeville

ATTENDU la demande du Club de soccer de Princeville à l'effet de ne pas charger de frais de non-résidents aux joueuses de la catégorie U18 Féminin parce qu'il leur est impossible de former un club de cette catégorie sans l'apport de joueuses de l'extérieur;

ATTENDU QUE les coûts pour les services de loisirs assumés par les contribuables de Princeville sont importants ;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ne pas déroger à l'application de la tarification des non-résidants aux activités de loisir de Princeville sauf si le Club de soccer de Princeville conclue des ententes avec les clubs des municipalités voisines pour former des catégories communes ou si le Club de soccer de Princeville désire que la Ville charge une location de terrain comme c'est le cas pour les ligues adultes de hockey ou balle-molle.

ADOPTÉE

08-06-200 **Mandat à un architecte du paysage pour le Skateparc**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de retenir les services de Bloom Paysage (Mathieu Robichaud), consultant spécialisé en skateparc et architecture du paysage, pour l'aménagement et la supervision de la conception du skateparc du Parc multisports, et ce, pour un montant d'environ 10 000 \$ avant taxes ;

QUE cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt no 2007-145.

ADOPTÉE

08-06-201 **Kiosque à chanson**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit accordé à Mme Ghyslaine Fortin un montant de 3 000 \$ pour l'organisation des spectacles en chanson qui aura lieu tout l'été près du Centre communautaire Pierre Prince.

QU'un montant de 3,386.25 \$ (taxes incluses) soit également accordé à Marc D'Argy Sonorisation, pour le prêt des équipements de sonorisation et de lumière permettant la diffusion des spectacles.

ADOPTÉE

08-06-202 **Harmonies Prince-Daveluy**

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la participation d'une équipe de 4 personnes au coût de 45 \$/personne pour participer au Tournoi de golf organisé au profit de l'Harmonie Prince-Daveluy le 29 juin 2008 au Club de golf des Bois-Francis.

ADOPTÉE

Paroisse Saint-Eusèbe de Princeville – A l'étude.

08-06-203 **Propriétaire du Domaine Paquet inc.**

ATTENDU la demande d'annonce présentée par le comité des Propriétaires du Domaine Paquet inc. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil refuse la demande d'installation d'une pancarte indiquant le nom « Domaine Paquet » dans les différents secteurs du Domaine Paquet.

ADOPTÉE

08-06-204

Patrimoine Princeville

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisme Patrimoine Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré, et il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'octroi d'un montant de 1 000 \$ à Patrimoine Princeville pour l'organisation de leurs activités annuelles.

ADOPTÉE

Félicitations à Monsieur Claude Côté pour son implication dans l'organisation du Festival du Cheval.

08-06-205

Félicitations – Prix Régional du Réseau Biblio

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de transmettre des félicitations aux bénévoles qui ont contribué au succès de l'attribution du Prix Régional du Réseau Biblio à la nouvelle bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger de Princeville.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

08-06-206

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière